

MEMO - Année scolaire 2024 / 2025

Ce livret d'informations générales, destinées aux parents d'élèves du RPI Charpey – Saint Vincent la Commanderie, a été mis à jour par les élus en charge des affaires scolaires des 2 communes.

Informations : Académie Grenoble www.ac-grenoble.fr/ia26 (circonscription **Romans Vercors**)



Groupe : RPI Charpey Saint Vincent la Cie

MAIRIE DE CHARPEY / SAINT DIDIER : Maire : Lydie VEISSEIX



04.75.59.80.55



mairie@charpey.fr



<http://www.charpey.fr>



<https://www.facebook.com/mairiedecharpey/>

Adjointe aux affaires scolaires :

Marie FAGE



m.fage@charpey.fr

MAIRIE DE SAINT VINCENT LA COMMANDERIE : Maire : Françoise AGRAIN



04.75.59.82.04



mairie.st-vincent-commanderie@wanadoo.fr



<http://www.st-vincent-la-commanderie.com>



<https://www.facebook.com/ConseilStVincent/>

Conseillère municipale en charge des affaires scolaires :

Estelle MURET



affairescolaire-stvincent@outlook.fr

RPI CHARPEY - SAINT-VINCENT LA COMMANDERIE



Ecole publique de Charpey
Directrice : Nicole Luneau
04 75 59 88 50



Ecole publique de St Vincent la C.
Directeur : Bertrand Labbé
04 75 59 89 11

Les communes de **Charpey** et de **Saint Vincent la Commanderie** sont en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) depuis 1995.

Les élèves de ce RPI sont répartis sur 2 sites : Charpey et Saint Vincent la Commanderie.

***Par délibération les conseils municipaux ont décidé d'octroyer :
55 € par élève pour l'achat de fournitures et pour les sorties pédagogiques.***

A la rentrée 2024, l'effectif des élèves du RPI s'élève à **221 élèves**.

Sur le site de Charpey : **158** élèves répartis en **7** classes :

- ❖ 25 PS/MS - *Karole Bois / assistée par Stéphanie*
- ❖ 24 MS/GS - *Aurélie Arnaud (le lundi et mardi) et Delphine Dupin (le jeudi et vendredi) assistées par Sabrina*
- ❖ 24 MS/GS - *Julie Cluze et Ludivine Jouvenel (le lundi) assistées par Maëlle et Charlyne (le lundi)*
- ❖ 19 CP - *Nicole Luneau et Alexandra Castro Da Silva (décharge de direction le jeudi et un mardi sur 3)*
- ❖ 19 CP - *Magali Lourdou*
- ❖ 24 CE1 - *Erika Viel*
- ❖ 23 CE1/CE2 - *Aude Bourdy - Heimbouger et Massil Kacete (le lundi)*

Sur le site de St Vincent : **63** élèves répartis en **3** classes

- ❖ 22 CE2 - CM1 – *Maryline Hénard et Adeline Bayart (le mardi)*
- ❖ 23 CM1 - *Sylvie Lermiaux et Adeline Bayart (le lundi et jeudi)*
- ❖ 18 CM2 - *Bertrand Labbé et Sophie Picot (le lundi et jeudi)*

Le règlement intérieur du RPI est consultable sur le site internet des 2 communes.

CANTINE SCOLAIRE

Responsable cantine Charpey : Claudine MOULIN

☎ 06.86.10.24.76

✉ charpeycantine@gmail.com

Responsable cantine Saint Vincent : Vanessa RAILLON

☎ 04.75.59.82.04

✉ cantinerpi26@gmail.com



Les repas sont confectionnés par La Cantine Centrale de Valence, gérée par l'Agglo. Les menus sont consultables sur le site internet des communes et affichés devant les écoles. Le repas est facturé selon le quotient familial.

QF < 750 € => 1 €

QF 750 € à 1000 € => 4,20 €

QF > 1 000 € => 4,50 €

Les communes de Charpey et St Vincent adhèrent depuis la rentrée 2019 au service périscolaire TIPI permettant le paiement en ligne des repas de la cantine. Via un navigateur WEB, les parents peuvent accéder à leurs données, mettre à jour les réservations et leur paiement.

Pour de nouvelles inscriptions merci de vous rapprocher de votre référent cantine ou de la mairie.

Réservation et paiement en ligne

Toute réservation, modification ou annulation doit se faire au plus tard le mercredi à 23h59 pour la semaine suivante.

🌐 <https://rpi-charpeystvincent.numerian.fr>

Réservation et paiement par chèque ou espèce

Les parents doivent obligatoirement déposer leur paiement (chèque libellé à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**) et le planning de réservation (*indiqué préalablement à la responsable cantine par mail ou par téléphone*) **dans la boîte aux lettres cantine du lieu de restauration**, dans une enveloppe **au nom et prénom de l'enfant** au plus tard le mardi soir pour la semaine suivante.

⚠ **Tout repas non réservé sera facturé 6,30€**

Absences imprévues (maladie ...)

Il est absolument nécessaire de **prévenir** la responsable du site où mange l'enfant de toute absence imprévue. Mais les repas ne pouvant pas être décommandés la veille ou le jour même, ils sont malgré tout dus par les parents.

Le règlement intérieur de la cantine est à disposition sur le site des communes.

GARDERIE PERISCOLAIRE COMMUNALE

Accueil dans les locaux de la Garderie

Boîte aux lettres installée devant l'école de Charpey

Responsable : Claudine MOULIN

☎ 06.86.10.24.76

✉ charpeygarderie@gmail.com



La garderie est régie par la commune de Charpey.

Le service est ouvert tous les jours scolaires :

- de 07h30 à 08h30 (dès 7h sur demande. La ½ heure sera majorée)
- de 16h30 à 18h30

Les parents doivent accompagner et récupérer leur enfant dans la salle de garderie.

Tarifs :

Habitants de Charpey et St Vincent : **3 €/heure** (3 € par ½ h pour les horaires complémentaires sur demande)

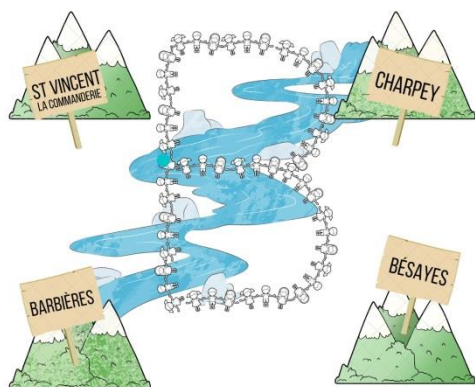
La commune de St Vincent prendra en charge les 0,70€ pour toutes les familles résidentes.

Extérieurs : **3,70 €/heure** (3,70 € par ½ h pour les horaires complémentaires sur demande)

Goûter non fourni par les parents : **1,50 €**

Charlyne, Claudine, Edwige et Stéphanie accueilleront vos enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS BARBEROLLE



Directrice : Axelle RIBEIRO

L'accueil de Loisirs a été créé en 2022 par les communes de Bésayes, Barbières, Charpey et Saint Vincent la Commanderie. Il ouvre les mercredis en période scolaire et 8 semaines en période de vacances scolaires **sur le site de l'école de Charpey.**

☎ 07 84 74 34 85

✉ albarberolle@charpey.fr

Le service est ouvert tous les mercredis en période scolaire et en période de vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Tarifs : selon quotient familial


Pour toutes vos demandes contactez Axelle RIBEIRO directrice AL BARBEROLLE.

AMICALE DES ECOLES DU RPI



Président : Julien PROCUREUR

Boîtes aux lettres installées devant chaque école.

 amicaledesecoles@gmail.com

 Amicale des écoles du RPI de Charpey et St Vincent

L'amicale des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles. Grâce aux manifestations qu'elle crée et organise, elle collecte des fonds qui permettent la participation au financement de projets pédagogiques, sorties scolaires, jeux ou encore fournitures scolaires...

Une dotation est allouée aux enseignants au profit des enfants, au prorata du nombre d'élèves par classe et selon les projets.

L'amicale des écoles du RPI a besoin de tous les parents pour vivre.

L'assemblée générale de l'Amicale des écoles se tiendra le mardi 10 septembre 2024 à 20h30 à l'école de Charpey . Venez nombreux.

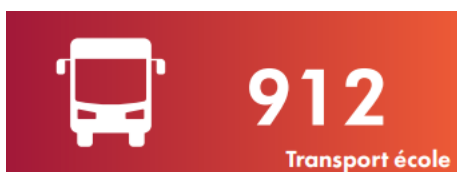


TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport de nos écoliers, effectué dans le cadre du réseau Citéa est géré par le syndicat de transport Valence-Romans Déplacement.

Les élèves fréquentant une école primaire ou maternelle mutualisée entre plusieurs communes bénéficient d'un aller-retour matin et soir, organisé par le département.

Pour voyager en règle tout enfant qui est amené à prendre le bus scolaire du RPI doit être détenteur d'une carte délivrée par CITEA, elle est **gratuite** mais **obligatoire**. Durant le temps du trajet les passagers sont sous la responsabilité du transporteur. Les enfants de moins de 5 ans sont accompagnés par un personnel communal (*pas d'accompagnement prévu pour le trajet retour du soir de Charpey à Saint Didier sauf en cas de demande auprès de la mairie*).



ST VINCENT LA COMMANDERIE - CHARPEY

ALLER	L. Ma. J. V	RETOUR	L. Ma. J. V
ST-VINCENT Village	08:10	CHARPEY École	16:48
CHARPEY École	08:15	ST-VINCENT Village	16:53
CHARPEY La Fontaine	08:19	CHARPEY École	16:59
CHARPEY Gamet	08:20	CHARPEY La Fontaine	17:01
ST-DIDIER-DE-CHARPEY	08:25	CHARPEY Gamet	17:02
CHARPEY Gamet	08:27	ST-DIDIER-DE-CHARPEY	17:05
CHARPEY La Fontaine	08:28		
CHARPEY École	08:30		
ST-VINCENT Village	08:37		

Informations, inscriptions et renouvellement :

Agence Citéa de Valence

11bis bd d'Alsace - 26000 VALENCE (Arrêt : Pôle Bus (*proche du cinéma le Navire*))

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.

Le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h sauf le 31/08/2024 et le 07/09/2024 ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

Agence Citéa de Romans

2 boulevard Gabriel Péri – 26100 ROMANS (Arrêt : Gare Multimodale (*à côté de la gare*))

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Fermeture les samedis toutes l'année, sauf les samedis 31/08/2024 et le 07/09/2024 ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h